



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 14 septembre 2021]

Date de la convocation

8 septembre 2021

Date d'affichage

15 septembre 2021

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 27

Procurations : 4

Votants : 31

Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, *Maires Adjoints*, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine VIOLETTE, Anne DUBIER, Arnaud ELGOYHEN, Laurent SQUASSINA, Isabelle BEAUVAIS, Philippe ISSARD, Christel PALIS, David AMALRIC, Daniel RIBES, Corinne DARMANI, Jean BATAILLOU, Alice GAUTREAU, Jean-Marc AGUERRE, Gabriel CARRAMUSA, Agnès MERONI, *Conseillers*

Absents et représentés : Christian PERO, Monique GUILLE, Martine MOSTARDI, Thierry BODDI

Absents : Dominique BOYER, Thomas DOMENECH

N° 71/ 2021

Secrétaire de séance : Marie MONTELS

OBJET DE DELIBERATION : Versement de subventions exceptionnelles

Il est proposé au Conseil Municipal le versement des subventions exceptionnelles suivantes :

- 500 € au Collège Camus pour l'organisation en octobre d'un voyage scolaire à dimension écoresponsable
- 280 € au Tennis Club Gaillacois pour le financement des frais de déplacement d'un adhérent qualifié pour le championnat de France catégorie 35-40-45 ans à Blois du 25 août au 29 août 2021
- 500 € à l'association ASPTT de Gaillac pour la création d'une nouvelle activité KIDISPORT à destination des enfants de 3 à 6 ans.

VOTE : à l'unanimité des membres présents

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE le versement des subventions mentionnées ci-dessus,

DONNE POUVOIR au Maire, ou au Maire Adjoint Délégué, de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Fait à Gaillac le 15 septembre 2021